



CMSE
Carrières & Matériaux
Sud-Est

Site de Thézan-Lès-Béziers et de Murviel-Lès-Béziers



Préfecture de l'Hérault

34 Place Martyrs de la Résistance
34000 Montpellier

A l'attention de Monsieur le préfet

Objet : Porter à connaissance - Extension de carrière inférieure à 25 ha
CMSE – Communes de Thézan-lès-Béziers et Murviel-lès-Béziers

Réf : Article R.181-46-II du Code de l'Environnement
Article R.122-2 du Code de l'Environnement et son annexe

Monsieur le préfet,

Je soussigné, Guillaume GERBAUD, agissant en qualité de Président de CMSE, dont le siège social est situé 855 Rue René Descartes à Aix-en-Provence (13100), ai l'honneur de porter à votre connaissance une modification des conditions d'exploitation pour l'**extension d'une surface de 6,4 ha, de la carrière** de roche alluvionnaire autorisée actuellement sur les secteurs de Plan de Leuze (Murviel-Lès-Béziers) et Croix des Vignals (Thézan-Lès-Béziers) dont la fin de remise en état est fixée au 31 janvier 2023, cette extension portant sur le secteur dit de « **Saint Louis** » (Thézan-Lès-Béziers). **Ce secteur de « Saint Louis » ne sera extrait qu'en période de basses eaux**, jusqu'au terme d'une période de **4 ans** à compter de la date d'obtention de l'autorisation de les exploiter. La production moyenne annuelle envisagée sera de **130 000 tonnes** et la production maximale annuelle de **200 000 tonnes** (versus respectivement 250 000 tonnes et 270 000 tonnes dans le cadre des exploitations précédentes).

Une demande de dérogation pour ramener la distance à 5 m au lieu de 10 m entre emprise administrative et périmètre d'extraction est sollicitée à l'ouest et au sud. La distance sera également de 5 mètres par rapport à l'emprise de la bande transporteuse mais dans ce secteur la maîtrise foncière est acquise bien au-delà de 10 mètres.

Vous voudrez bien trouver, dans le présent dossier, le porter à connaissance de cette demande de modification qui intègre la demande au cas par cas relative à l'extension.

Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de ma haute considération.

Fait à Aix-En Provence, le 11 janvier 2023.

Guillaume GERBAUD

Président

CMSE - CARRIERES & MATERIAUX SUD-EST

Siège social : 855 rue René Descartes - 13100 Aix-en-Provence
S.A.S. au capital de 17 637 624 euros - 344 843 859 RCS Aix-en-Provence
SIRET 344 843 859 00911- APE 0812Z - TVA FR 11 344 843 859